



































# **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# Signature de la convention du projet FORTEIM Pour la transition écoénergétique de la filière des industries de la mer.

Brest, le 11 juillet 2024 - Dans le cadre des missions de CINav pour la filière des industries de la mer et pour les futurs apprenants, afin de réussir la transition écoénergétique de la filière, Lénaïc Segalen, Déléguée Générale de CINav, a signé avec l'État le contrat du projet collaboratif FORTEIM lundi 1er juillet.

Soutenu par 14 partenaires issus du monde académique et industriel, CINav s'est appuyé sur ces scientifiques et pédagogues de haut niveau pour construire le projet FORTEIM, lauréat à hauteur de 5 millions d'euros de l'Appel à manifestation d'Intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » de France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat. Le budget global du projet, co-financé par ses partenaires est de près de 10 millions d'euros pour une durée de 3 ans.

« Réussir la transition écoénergétique de notre domaine maritime est un enjeu fondamental » assure Lénaïc Segalen. « Notre objectif est d'apporter une contribution concrète à cette transition pour le volet Emploi/Formation en mettant en avant l'impact des formations à tous les niveaux, du CAP au doctorat ». Ainsi, « nos apprenants deviendront les ambassadeurs d'une industrie qui agit pour la transition ». Et elle précise : « Le projet FORTEIM est ambitieux. Il est une contribution concrète à la transition écoénergétique de la filière et s'appuie sur des outils pédagogiques très sophistiqués pour plus de performance notamment grâce à des jeux sérieux pour apprendre de manière ludique et plus efficace ».

Le projet réunit les meilleurs experts scientifiques sur les multiples thématiques de la transition, mobilise des pédagogues pour l'ensemble des niveaux visés, s'appuie sur des spécialistes de jeux pédagogiques et expérimente ses formations auprès d'organismes de formation pour tous les niveaux.

CINav reçoit l'appui et le soutien de ses partenaires du monde industriel et académique pour ce projet et demeure l'acteur majeur de la filière des industriels de la mer dans le domaine de la formation et de l'emploi.

## À propos de France 2030

- <u>Traduit une double ambition</u>: transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50% de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement.
- <u>Est mis en œuvre collectivement</u>: pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

Plus d'informations sur : <a href="mailto:france2030.gouv.fr">france2030.gouv.fr</a> | @SGPI\_avenir

# A propos du CINav

La filière des industries de la mer qui regroupe le Naval civil, le naval militaire, les énergies en mer et les industries nautiques représente aujourd'hui 130 000 emplois en France et prévoit une embauche de 10 000 personnes chaque année. Seule la disponibilité d'une main d'œuvre nationale qualifiée ancrée dans nos territoires, permettra d'accompagner et de pérenniser la croissance de la filière et de son savoir-faire. C'est pour répondre à cet enjeu que CINav a été créée en 2018. La gouvernance de CINav regroupe au sein de son conseil d'administration des partenaires publics (les régions du littoral, les rectorats d'académie, les ministères, la DGAMPA, le DGEFP, la marine nationale) et des acteurs privés (industriels du naval civil et militaire, des énergies en mer et groupements professionnels).

La démarche portée par CINav repose sur trois missions indissociables et complémentaires déclinées par bassin d'emploi pour :

 Renforcer la promotion et l'attractivité de la filière et des métiers. Les enjeux sont de répondre à la forte croissance de la filière qui a un besoin de 8000 nouveaux entrants sur

- les 30 métiers les plus en tension d'ici 2026 et de féminiser la filière qui compte aujourd'hui seulement 25% de femmes.
- Apporter une coloration maritime des formations existantes par le label by CINav pour répondre aux besoins en compétence des industriels la filière
- Préparer l'avenir avec notamment le pilotage d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et le développement de projets pédagogiques innovants.

#### A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



# **Contacts presse:**

#### Secrétariat général pour l'investissement :

presse.sgpi@pm.gouv.fr

#### CINav:

Karine de Cadenet - 06 40 20 97 21- kdecadenet@cinav.fr

## **Banque des Territoires:**

Aurélie Imbert - 06 77 56 38 82 - aurelie.imbert@caissedesdepots.fr